



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 12 mars 2018, à 20h00 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, présidée par l'honorable Yoland Émond, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller au poste n°2
Sonia Malouin, conseillère au poste n°3
Pierre Langlois, conseiller au poste n°4
Gilles Perron, conseiller au poste n°5
Éric Desbiens, conseiller au poste n°6
Julie Guay, conseillère au poste n° 1

Étaient absents :

Étaient également présents :

1. PRÉSENCES ET QUORUM

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 2 personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

2. VALIDATION DE LA SÉANCE

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**Rés. no
2018-040**



N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2018-041**

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de Mme Julie Guay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1

Adoption du procès-verbal de la 2^e séance ordinaire de l'année 2018

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal par courrier électronique le 13 février 2018;

CONSIDÉRANT qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la 2^e séance ordinaire de l'année 2018, tel que présenté et avec dispense de lecture.

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS

4.1 Rapport du directeur général sur le suivi et l'exécution des résolutions

Le directeur général dépose au conseil son rapport sur le suivi et l'exécution des résolutions.

5. RAPPORT DES COMITÉS ET DIRECTEURS

5.1 Rapport mensuel du service des travaux publics

Le directeur général dépose au conseil le rapport mensuel de M. Maxime Boulay concernant les activités du service des travaux publics.

M. Pierre Langlois fait lecture du rapport.

5.2 Rapport mensuel du service des loisirs et de la culture

Le directeur général dépose au conseil le rapport mensuel



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

de Mme Manon Finn, concernant les activités du service des loisirs et de la culture.

M. Christian Malouin fait lecture du rapport.

5.3 Rapport mensuel sur le flux de trésorerie

Le directeur général dépose au conseil son rapport mensuel sur le flux de trésorerie.

5.4 Rapport mensuel sur le suivi des projets en cours

Le directeur général dépose au conseil son rapport mensuel sur le suivi des projets en cours.

M. Rick Tanguay fait lecture du rapport.

5.5 Rapport mensuel du service de sécurité incendie

Le directeur général dépose au conseil son rapport mensuel concernant les activités du service de sécurité incendie.

M. Christian Malouin fait lecture du rapport.

**Rés. no
2018-042**

5.6 Dépôt du compte-rendu du comité Ressources Humaines

CONSIDÉRANT le compte-rendu du comité Ressources Humaines, remis aux membres du conseil lors de la séance préparatoire tenue le 6 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de Mme Julie Guay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du compte-rendu du comité Ressources Humaines, tel que présenté.

**Rés. no
2018-043**

5.7 Dépôt du rapport annuel 2017 – Concernant le schéma de couverture de risque en sécurité incendie



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

CONSIDÉRANT que le directeur général dépose le rapport annuel 2017 concernant le SCRSI;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Perron, appuyé de Mme Sonia Malouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

6. AFFAIRES REPORTÉES

Rés. no
2018-044

6.1 Résolution de confirmation - PAARRM dossier n°00025750-1 - 96035(09) - 201706266

CONSIDÉRANT la lettre du Ministre confirmant une subvention d'un montant de 10 000 \$ pour l'amélioration des rues Jean, Lessard, Tremblay, Saint-Gelais et Saint-Laurent :

CONSIDÉRANT que les travaux reliés à cette subvention ont été réalisés;

CONSIDÉRANT la résolution 2018-039 adoptée par voie électronique le 15 février 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'entériner la résolution électronique 2018-039, adoptée le 15 février 2018;
- ii. Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- iii. Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

7. AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Rés. no
2018-045

7.1 Adoption du règlement n° 426-2018 modifiant le règlement 425-2017 afin de changer les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du règlement a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 12 février 2018;

CONSIDÉRANT qu'un projet du présent règlement a été



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

présenté lors de la séance du conseil municipal tenue le 12 février 2018 ;

CONSIDÉRANT que dès le début de la séance, des copies du règlement ont été mises à la disposition du public;

CONSIDÉRANT qu'avant l'adoption du règlement, le secrétaire-trésorier mentionne l'objet de celui-ci, sa portée, son cout et s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé par Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter le règlement numéro 426-2018 modifiant le règlement 425-2017 afin de changer les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations.

**Rés. no
2018-046**

7.2 Adoption du règlement n° 427-2018 Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Chute-aux-Outardes

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du règlement a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 12 février 2018;

CONSIDÉRANT qu'un projet du présent règlement a été présenté lors de la séance du conseil municipal tenue le 12 février 2018 ;

CONSIDÉRANT que dès le début de la séance, des copies du règlement ont été mises à la disposition du public;

CONSIDÉRANT qu'avant l'adoption du règlement, le secrétaire-trésorier mentionne l'objet de celui-ci, sa portée, son cout et s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé par M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter le règlement numéro 427-2018 Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Chute-aux-Outardes.

8. AFFAIRES COURANTES

**Rés. no
2018-047**

8.1 Renouveau de l'entente de partenariat avec la Table de Concertation Jeunesse de Chute-aux-Outardes

CONSIDÉRANT que la municipalité est depuis plusieurs



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

années partenaire avec la Table de Concertation Jeunesse de Chute-aux-Outardes, dans le cadre du projet "Mon ami, mon village";

CONSIDÉRANT que l'entente est pour 2 ans, à compter du 1er janvier 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de Mme Julie Guay il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. d'autoriser le maire à signer au nom de la municipalité l'entente de partenariat avec la Table de Concertation Jeunesse de Chute-aux-Outardes, dans le cadre du projet "Mon ami, mon village".

**Rés. no
2018-048**

8.2

Acceptation de la liste des déboursés

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement n° 329-2007 sur le contrôle et le suivi budgétaire;

CONSIDÉRANT que le directeur général a transmis aux membres du conseil, par voie de courrier électronique en date du 3 mars 2018, une liste détaillée des déboursés effectués entre le 7 février 2018 et le 2 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les 117 chèques présentés pour un montant de 315,632.76 \$.

**Rés. no
2018-049**

8.3

Demande d'autorisation pour la tenue de la randonnée Vélo-Vallée 2018

CONSIDÉRANT la demande formulée par la Randonnée Vélo-Vallée 2018 pour emprunter la rue Vallilée lors du passage des cyclistes;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de M. Pierre Langlois il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser le passage de la Randonnée Vélo-Vallée 2018 sur la rue Vallilée, le 1 juillet 2018, entre 14h et 15h.



Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2018-050**

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Contrat 2017-013 - Demande d'Avenant au mandat d'architecture n° 1

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Éric Lirette, Architecte dans le dossier cité en exergue;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un contrat visant des services professionnels, d'une valeur estimée inférieure à 25 000\$;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire conclure ce contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. d'octroyer le contrat à Éric Lirette, Architecte pour un budget total n'excédant pas 2770\$, incluant les taxes.
- ii. de financer cette dépense à même le financement du projet.

**Rés. no
2018-051**

9.2 Embauche au poste n° 2018-002 - Opérateur de machinerie lourde occasionnel

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection formé pour l'analyse des candidatures au poste 2018-002;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse des candidatures et aux entrevues, le comité de sélection recommande de nommer Jean-Marc Lepage, à ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Perron, appuyé par M. Éric Desbiens et à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Jean-Marc Lepage à titre d'opérateur de machinerie lourde occasionnel, pour la période de probation prévue à la convention collective de travail, débutant le 13 mars 2018.

**Rés. no
2018-052**

9.3 Embauche au poste n° 2018-003 - Journalier occasionnel

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection formé pour l'analyse des candidatures au poste 2018-003;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse des candidatures et aux entrevues, le comité de sélection recommande de



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

nommer Claude Asselin, à ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Langlois, appuyé par Mme Julie Guay et à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Claude Asselin à titre de journalier occasionnel, pour la période de probation prévue à la convention collective de travail, débutant le 13 mars 2018.

**Rés. no
2018-053**

9.4 **Embauche au poste n° 2018-004 - Secrétaire-réceptionniste occasionnel**

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection formé pour l'analyse des candidatures au poste 2018-004;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse des candidatures et aux entrevues, le comité de sélection recommande de nommer Camille Rousseau et Francine Tremblay, à ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Desbiens, appuyé par M. Christian Malouin et à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Camille Rousseau et Francine Tremblay à titre de secrétaire-réceptionniste occasionnel, pour la période de probation prévue à la convention collective de travail, débutant le 13 mars 2018.

**Rés. no
2018-054**

9.5 **Embauche au poste n° 2018-001 - Concierge**

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection formé pour l'analyse des candidatures au poste 2018-001;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse des candidatures et aux entrevues, Mme Manon Finn recommande de nommer Line Tremblay, à ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Langlois, appuyé par Mme Sonia Malouin et à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Line Tremblay à titre de concierge, pour la période de probation prévue à la convention collective de travail, débutant le 13 mars 2018.

**Rés. no
2018-055**

9.6 **Comité local - Pacte rural**

CONSIDÉRANT que la MRC de Manicouagan a manifesté son intention de dissoudre les comités locaux créés dans le



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

programme du pacte rural;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Chute-aux-Outardes est d'avis qu'il est important que les autorités du milieu puissent se prononcer sur la pertinence des projets qui font l'objet de demande de financement dans le cadre du Programme de Soutien aux Projets Structurants, volet développement rural;

CONSIDÉRANT que le comité local permettait aux intervenants du milieu, à la fois de se prononcer sur la pertinence des projets déposés, et à la fois d'être au courant des projets issus du milieu;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De demander à la MRC de Manicouagan de réviser son intention de dissoudre les comités locaux issus du Pacte Rural.
- ii. De maintenir ces comités pour l'analyse des dossiers déposés dans le volet Développement rural du Programme de Soutien aux Projets Structurants (PSPS).

10. POINTS D'INFORMATION, DE DISCUSSION OU ÉVÈNEMENT À VENIR

10.1 Ristournes 2017 - Mutuelle des Municipalités du Québec

La MMQ informe la municipalité de sa part de la ristourne totale de 3 000 000 \$ pour l'année financière 2017, qui s'élève à 1 494 \$.

10.2 Invitation diner-causerie - Démarche "prendre soin de notre monde"

Le 22 mars à 11h30. L'invitation est lancée pour 2-3 personnes par municipalité. Idéalement des personnes impliquées dans les comités de politique familiale ou MADA.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

10.3 Calendrier du prochain mois :

Titre de l'évènement	Date	Heure	lieu
Comité de travail – renouveau des contrats des cadres	2018- 03-13	19h00	Salle de réunion n° 32
Rencontre de présentation MRC	2018- 03-15	19h00	Centre Édouard-Jean – Ragueneau
Comité salle du 18 du Golf	2018- 03-19	19h00	Salle de réunion n° 32
Rencontre du comité Rodéo Bike	2018- 03-20	19h00	Salle de réunion n° 32
Rencontre du comité festival All Been	2018- 03-26	19h00	Salle de réunion n° 32

**Rés. no
2018-056**

11. Période de questions

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de Mme Julie Guay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la période de questions.



N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2018-057**

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

12. Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h35.

Yoland Émond,
maire.

Rick Tanguay,
directeur général et
secrétaire-trésorier.



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux de la Municipalité du Village
de Chute-aux-Outardes**